

LE 25^e ANNIVERSAIRE DE LA CONSÉCRATION de la nouvelle église Notre-Dame de Pitié sera célébré vendredi prochain, 31 juillet.

Cette église élevée, pour remplacer l'ancienne chapelle, par les sœurs de la congrégation Notre-Dame sur l'emplacement même même de la cellule, où vécut pendant vingt ans la *recluse*, Melle Le Ber, fut consacrée le 31 juillet 1865 par Sa Grandeur Mgr Bourget, assisté de M. Granet, supérieur du séminaire et du R. P. Aubert supérieur des Oblats. Plus de cent prêtres du diocèse de Montréal et des diocèses voisins, parmi lesquels se trouvait Mgr Whadams alors tout jeune prêtre, et une grande affluence de citoyens s'étaient rendus à cette belle fête.

Le prélat consécrateur fit les cérémonies d'usage, et le temple, l'autel, et toutes les choses nécessaires au culte divin furent consacrées à jamais. Depuis quatorze cents ans que ces cérémonies augustes sont usitées dans l'Eglise catholique, pour la consécration de ses Temples, elles n'ont rien perdu de leur beauté, de leur mystérieux symbolisme, de leur grandeur et de leur onction.

La nouvelle église qu'on venait de consacrer, était destinée par les pieuses sœurs de la congrégation à recevoir la *statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié* qu'elles possédaient dans leur chapelle intérieure, depuis quelques années.

Qu'était cette *statue miraculeuse*, et comment était-elle venue en la possession des sœurs de la congrégation? M. l'abbé Faillon, l'éminent historien de M. Olier, de la sœur Bourgeoys, de Melle Mance, de Melle Le Ber, de Mme d'Youville, l'auteur de tant d'autres œuvres historiques, va nous le dire dans l'instruction qu'il prêcha à la consécration de la nouvelle église.

De temps immémorial la *statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié* appartenait à l'église collégiale des chanoines séculiers de St. Didier à Avignon.

Elle était en grande vénération par suite des grâces et privilèges obtenus à son occasion par l'intercession de Marie, et l'église, où elle était renfermée, devint un lieu de pèlerinage très fréquenté; une lampe brûlait continuellement devant la statue, et une grille en fer la protégeait contre toute tentative.

Survint la révolution française, la collégiale d'Avignon fut dévastée comme tant d'autres églises et la *statue de Notre-Dame de Pitié*, arrachée du sanctuaire, fut traînée sur la place publique, jetée au milieu d'un monceau de débris de l'église, et mise à l'encan comme bois à brûler. Une pieuse dame la fit acheter et la plaça dans une salle de sa maison. Elle fit brûler une lampe devant la chère statue et invita les personnes pieuses à la venir vénérer.

Enfin la paix fut rendue à l'Eglise de France, les temples furent ouverts et la *statue de Notre-Dame de Pitié*, placée dans l'église paroissiale de St. Didier, fut de nouveau vénérée par les fidèles qui prouvaient leur confiance et leur reconnaissance en couvrant d'*ex votos* la chapelle où elle était exposée.

Cette chapelle ayant besoin d'être réparée, un riche avignonnais,